MONS

eureusem
oudrez b
irculaire c
écembre,

Archevêché de Québec,
30 *Mai*, 1850.

MONSIEUR,

Notre Saint Père le Pape étant heureusement rétabli sur le trône pontifical, vous voudrez bien discontinuer les prières, prescrites par la circulaire de Monseigneur l'Archevêque, en date du 21 Décembre, 1848.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

† P. F. EV. de SIDYME.